

**SOUTIEN
AUX FAMILLES
DE MANGIN**

**LUNDI 3 MAI
A MIDI**

RASSEMBLEMENT FESTIF
AFIN DE RÉCLAMER À
L'ÉTAT UNE SOLUTION
D'HÉBERGEMENT CLAIRE,
ADAPTÉE ET PÉRENNE POUR
DES FAMILLES PLONGÉES
DANS L'INCERTITUDE DEPUIS
PLUS D'UN MOIS.

**SOUS LES FENETRES
DE LA DDCS**



Le 19 mars, six familles hébergées dans un centre d'hébergement d'urgence situé Rue Général Mangin ont été priées par l'Entraide Pierre Valdo, l'association hébergeuse, de quitter les lieux dans les 3 jours au motif que la convention de mise à disposition du bâtiment conclue entre cette association et ACTIS, le propriétaire du bâtiment, arrivait à son terme le 31 mars.

L'association a attendu le dernier moment pour avertir les familles concernées de la fermeture du centre, espérant ainsi les empêcher de s'organiser collectivement.

C'était sans compter sur **la détermination des familles hébergées à faire valoir leurs droits** à un hébergement adapté et à la continuité de l'hébergement. Malgré les menaces répétées de l'association elles ont décidé de refuser collectivement les propositions inadaptées qui leur ont été faites - des réorientations verbales et « pour la forme » vers des lieux inadaptés à leurs besoins notamment médicaux, et de revendiquer coûte que coûte le respect de leurs droits.

Depuis le 31 mars, l'Entraide Pierre Valdo a totalement déserté les lieux. **Les familles n'ont plus ni suivi social, ni distribution de nourriture ou autres biens de première nécessité.**

Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ces familles, deux d'entre elles ont été re-hébergées dans des appartements du diffus. **Aucune solution n'a par contre été proposée aux quatre autres familles** malgré des appels répétés au 115 qui refuse obstinément de leur communiquer la moindre information sur ce qu'il va arriver pour elles.



CETTE SITUATION EST INADMISSIBLE.

C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement le 3 mai: faisons du bruit pour que la DDCS ne puisse plus nous ignorer !

CE LUNDI 3 MAI,

NOUS REVENDIQUERONS:

- **L'ATTRIBUTION D'HÉBERGEMENTS ADAPTÉS, C'EST-À-DIRE SUR GRENOBLE ET ÉQUIPÉS A MINIMA D'UNE CUISINE ET DE SANITAIRE PRIVÉS, À L'ENSEMBLE DES FAMILLES QUI ÉTAIENT HÉBERGÉES RUE GÉNÉRAL MANGIN ;**
- **LA CESSATION DE L'EXERCICE DE MENACES AUPRÈS DES PERSONNES HÉBERGÉES;**
- **LE RESPECT DE L'ENSEMBLE DES DROITS DES PERSONNES HÉBERGÉES, NOTAMMENT LEUR DROIT À ÊTRE HÉBERGÉ.E.S DANS DES CONDITIONS DIGNES ET LEUR DROIT À L'INFORMATION (NE PAS LAISSER SCIEMMENT LES PERSONNES HÉBERGÉES DANS LE FLOU QUANT À CE QUI VA ADVENIR POUR ELLES);**
- **AUCUNE REMISE À LA RUE «SÈCHE» EN FIN DE TRÈVE, C'EST-À-DIRE UNIQUEMENT DES RÉORIENTATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES PERSONNES EN CAS DE FERMETURE DE CENTRE.**

**COLLECTIF
LUTTE
HEBERGEMENT
GRENOBLE**

CONTACT:

LUTTE-HEBERGEMENT
-GRENOBLE@RISEUP.NET

TEL:

07 53 91 18 74